|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| PCT/WG/12/22 |
| ORIGINAL : anglais  |
| DATE : 28 mai 2019  |

**Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)**

**Douzième session**

**Genève, 11 – 14 juin 2019**

Coordination de l’assistance technique relevant du PCT

*Document établi par le Bureau international*

# Activités d’assistance technique du PCT

1. À sa cinquième session tenue en 2012, le groupe de travail est convenu que les projets d’assistance technique se rapportant au PCT devraient faire l’objet d’un point ordinaire de l’ordre du jour de ses sessions futures (voir le paragraphe 20 du document PCT/WG/5/21).
2. Lors de chacune des sessions ultérieures du groupe de travail, le Bureau international a soumis un document de travail contenant des informations sur les activités d’assistance technique relatives au PCT en faveur des pays en développement ayant une incidence directe sur l’utilisation du PCT, ainsi que les programmes de travail couvrant les activités prévues pour le restant de chaque année en cours (voir par exemple le document PCT/WG/11/22 soumis à la onzième session du groupe de travail).
3. Le présent document donne des informations sur les activités d’assistance technique relevant du PCT menées par le Bureau international en 2018 et jusqu’ici en 2019 et contient le programme de travail couvrant les activités prévues pour le restant de l’année 2019, concernant à la fois les activités d’assistance technique qui ont une incidence directe sur l’utilisation du PCT par les pays en développement et les activités d’assistance technique en rapport avec le PCT qui sont menées sous la supervision d’autres organes de l’OMPI.

## Activités d’assistance technique ayant une incidence directe sur l’utilisation du PCT par les pays en développement

1. Des informations sur les activités d’assistance technique qui ont une incidence directe sur l’utilisation du PCT par les pays en développement figurent dans les annexes I et II du présent document; les activités recensées sont celles dont un bénéficiaire au moins figure parmi les pays pouvant bénéficier de la réduction de taxes du PCT conformément au point 5 du barème de taxes du PCT entré en vigueur le 1er juillet 2015. L’annexe I contient une liste exhaustive de toutes ces activités d’assistance technique entreprises en 2018. L’annexe II contient une liste des activités conduites à ce jour en 2019, ainsi que le programme de travail couvrant le reste de l’année. Pour des informations supplémentaires sur la planification et l’exécution de cette assistance technique, voir les paragraphes 5 à 11 du document PCT/WG/6/11.

## Activités d’assistance technique du PCT menées sous la supervision d’autres organes de l’OMPI

1. Ainsi qu’il est expliqué aux paragraphes 12 et 13 du document PCT/WG/6/11, de nombreuses activités d’assistance technique relatives au développement des systèmes de brevets des pays en développement, envisagées à l’article 51 du PCT et qui ne se limitent pas à des activités qui ont une incidence directe sur l’utilisation du PCT par les pays en développement, sont menées sous la supervision d’autres organes de l’OMPI (en dehors du PCT), notamment le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), le Comité des normes de l’OMPI (CWS) et l’Assemblée générale de l’OMPI.
2. L’énumération détaillée de toutes ces activités et tous ces projets dépasserait le cadre du présent document, mais les paragraphes suivants en donnent quelques exemples, avec des renvois vers le programme correspondant dans le programme et budget pour l’exercice biennal 2018‑2019, le cas échéant. Le projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2020‑2021 (document WO/PBC/29/3) présente les activités prévues pour le prochain exercice biennal. Les documents relatifs à la coordination de l’assistance technique pour les sessions du groupe de travail depuis 2013, le plus récent étant le document PCT/WG/11/22 pour la onzième session, contiennent aussi des informations détaillées sur ces activités.
	1. Le programme 15 “Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle”, sous la responsabilité du Secteur de l’infrastructure mondiale, comprend des activités visant à améliorer les services que les offices, principalement dans les pays en développement, fournissent aux fins de l’administration des droits de propriété intellectuelle, y compris les brevets. À la fin de 2018, 84 offices de propriété intellectuelle des pays en développement utilisaient le progiciel de l’OMPI à l’intention des offices de propriété intellectuelle, y compris le système d’automatisation de la propriété industrielle (système IPAS). L’une des stratégies de mise en œuvre proposées dans le programme et budget pour le prochain exercice biennal consiste à fournir aux offices de propriété intellectuelle des services électroniques accessibles intégralement en ligne en améliorant les modules de services en ligne (WIPO File et WIPO Publish) et leur intégration dans le système IPAS. Le rapport sur l’assistance technique présenté à la onzième session du groupe de travail (voir le paragraphe 6.a) du document PCT/WG/11/22) contient des informations supplémentaires sur le progiciel de l’OMPI à l’intention des offices de propriété intellectuelle.
	2. Le système WIPO CASE (Accès centralisé aux résultats de la recherche et de l’examen) fait aussi partie du programme 15. Il offre une plateforme permettant aux offices d’échanger de façon sécurisée des documents de recherche et d’examen relatifs aux demandes de brevet et est lié au système de portail unique One Portal Dossier (OPD) élaboré par les offices de l’IP5 aux fins de l’échange d’informations. Il permet aux offices de propriété intellectuelle d’améliorer la qualité et l’efficacité de leurs processus de recherche et d’examen. On trouvera de plus amples informations sur WIPO CASE sur le site Web de l’OMPI, à l’adresse <http://www.wipo.int/case/fr>.
	3. Le programme 13 “Bases de données mondiales”, qui concerne le Secteur de l’infrastructure mondiale, comprend la base de données PATENTSCOPE. La base de données PATENTSCOPE, qui est disponible dans les 10 langues de publication du PCT, offre un accès à plus de 74 millions de documents de brevet, dont plus de 3,6 millions de demandes PCT publiées, contenant les collections de 58 offices nationaux et régionaux, dont beaucoup se prêtent aux recherches en texte intégral. Des informations sur la phase nationale de traitement des demandes PCT sont également à la disposition de 65 offices nationaux et régionaux. En février 2019, le dispositif de recherche par structure chimique a été amélioré afin de permettre les recherches par sous‑structure. En outre, le Bureau international a lancé un nouveau service en avril 2019 qui permet d’obtenir des informations améliorées à partir des rapports de recherche internationale et des opinions écrites au format XML (voir également le paragraphe 18 du document PCT/WG/12/10). On trouvera de plus amples informations sur PATENTSCOPE sur le site Web de l’OMPI, à l’adresse *http://www.wipo.int/patentscope/fr.*
	4. Dans le cadre du programme 14 “Services d’accès à l’information et aux savoirs”, sous la responsabilité du Secteur de l’infrastructure mondiale, plus de 750 centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI) ont été créés depuis 2009. Parmi les services fournis par les CATI, on peut citer l’aide apportée aux pays en développement en ce qui concerne l’accès à l’information en matière de brevets et l’utilisation plus efficace de celle‑ci, des outils de recherche et des bases de données. Des centres d’appui à la technologie et à l’innovation ont été créés dans 78 États membres, dont 26 dans les pays les moins avancés. De plus amples informations sur les CATI sont disponibles sur le site Web de l’OMPI à l’adresse https://www.wipo.int/tisc/fr/, qui comprend un lien vers le rapport annuel du programme relatif aux CATI, intitulé “Celebrating 10 years of TISCs”, et au paragraphe 35.ii) du Rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d’action pour le développement pour 2018 (document CDIP/23/2).
	5. Le programme 14 “Services d’accès à l’information et aux savoirs” englobe aussi le Programme d’accès à la recherche pour le développement et l’innovation (ARDI) et le Programme d’accès à l’information spécialisée en matière de brevets (ASPI). Le programme ARDI offre un accès gratuit ou à bas prix à quelque 7700 revues scientifiques et techniques par abonnement et à 22 000 livres électroniques et ouvrages de référence, pour plus de 1250 institutions inscrites dans 85 pays en développement et pays les moins avancés. Le programme ASPI a continué de fournir un accès gratuit ou à bas prix aux services commerciaux de recherche et d’analyse des brevets à plus de 120 institutions inscrites dans 43 pays en développement et pays les moins avancés. Le site Web de l’OMPI offre de plus amples renseignements sur les activités et critères définis pour les programmes ARDI et ASPI à l’adresse http://www.wipo.int/ardi/en/ et http://www.wipo.int/aspi/en/, respectivement. Le paragraphe 35.iii) du Rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d’action pour le développement pour 2018 (document CDIP/23/2) donne également des précisions sur ces programmes.
	6. Le programme 11 “Académie de l’OMPI”, qui relève du Secteur du développement, prévoit des activités de formation et de renforcement des capacités, notamment à l’intention des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition. Ces activités relèvent du Programme de perfectionnement des cadres, qui propose des formations aux fonctionnaires nationaux du gouvernement et du secteur public, du Programme de cours d’été pour les étudiants et les jeunes professionnels, du Programme destiné aux établissements universitaires et du Programme d’enseignement à distance. Le site Web de l’OMPI donne des informations supplémentaires sur les programmes proposés par l’Académie de l’OMPI, à l’adresse https://www.wipo.int/academy/en/, y compris le Rapport annuel de l’Académie de l’OMPI de 2018, qui présente les réalisations de l’Académie en 2018 et les faits nouveaux, notamment les nouveaux partenariats et cours proposés. Le paragraphe 10 du rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d’action pour le développement pour 2018 (document CDIP/23/2) décrit également les activités récemment menées au sein de l’Académie de l’OMPI.
	7. Les activités d’assistance technique visant à faciliter le dépôt des communications par voie électronique dans les pays les moins avancés, les pays en développement et les pays en transition, conformément au point 4 des déclarations communes de la Conférence diplomatique pour l’adoption du Traité sur le droit des brevets, ont été examinées par l’Assemblée générale de l’OMPI pour la dernière fois en 2017 (voir le document WO/GA/49/15) et seront présentées à sa prochaine session ordinaire en octobre 2019.
3. On trouvera des informations générales sur les activités d’assistance technique conduites par l’OMPI sur le site Web de l’OMPI à l’adresse https://www.wipo.int/cooperation/fr/technical\_assistance/. Cette page contient un lien vers la base de données d’assistance technique en matière de propriété intellectuelle (IP‑TAD), disponible en français, anglais et espagnol.

# Fonctionnement du PCT en termes d’organisation de l’assistance technique en faveur des pays en développement

1. Le groupe de travail, à sa cinquième session tenue en 2012, a examiné le fonctionnement du PCT quant à la réalisation de ses objectifs d’organisation de l’assistance technique en faveur des pays en développement, sur la base du document PCT/WG/5/6. Les délibérations correspondantes sont reprises succinctement comme suit dans le paragraphe 23 du résumé présenté par la présidente de la session (document PCT/WG/5/21) :

“23. Certaines délégations qui ont pris la parole sur cette question ont appuyé la suggestion faite dans le document PCT/WG/5/6, tendant à attendre les discussions sur l’“Étude extérieure sur l’assistance technique fournie par l’OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement” (document CDIP/8/INF/1) en cours au sein du CDIP avant d’examiner les suites à donner aux parties de la recommandation de la feuille de route du PCT relatives à l’assistance technique. Dans ce contexte, certaines délégations ont réaffirmé qu’il importait de tirer des enseignements de ce rapport, que le PCT devait prendre à son compte les parties pertinentes des recommandations formulées dans le rapport et qu’il convenait de renforcer la coordination et la clarté sur la mesure dans laquelle le PCT était impliqué dans les projets relatifs à l’assistance technique mis en œuvre par d’autres secteurs et supervisés par d’autres organes de l’OMPI, tels que le CDIP.”

1. L’“Étude extérieure sur l’assistance technique fournie par l’OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement” (document CDIP/8/INF/1) (ci‑après dénommée “Étude extérieure”) mentionnée au paragraphe 23 du document PCT/WG/5/21 a été réalisée en tant que composante d’un projet approuvé par le CDIP à sa quatrième session en 2009. L’Étude extérieure comporte notamment un examen des activités d’assistance technique spécifiques au PCT, comme préconisé dans la recommandation n° 211*bis* de la feuille de route du PCT approuvée par le groupe de travail à sa troisième session en 2010 (voir les documents PCT/WG/3/2, PCT/WG/3/5 et PCT/WG/3/13 et les paragraphes 14 à 137 du rapport de la session, document PCT/WG/3/14 Rev.). La recommandation n° 211*bis* de la feuille de route du PCT peut être consultée au paragraphe 129 du document PCT/WG/3/14 Rev. et est libellée comme suit :

“211*bis.* Il est recommandé que le Bureau international réalise une étude complémentaire pour examiner et déterminer dans quelle mesure le système du PCT atteint ses objectifs en matière de diffusion de l’information technique, de facilitation de l’accès à la technologie et d’organisation de l’assistance technique en faveur des pays en développement.

“Cette étude devrait également contenir des propositions de recommandations et des suggestions sur les moyens d’améliorer la réalisation de ces objectifs, notamment en ce qui concerne le caractère suffisant de la divulgation, pour examen par les États contractants lors de la quatrième session du Groupe de travail du PCT, étant entendu que certaines mesures à prendre devront probablement être examinées dans d’autres instances de l’OMPI.

“À cet égard, les changements qui s’imposent devraient être apportés au formulaire proposé pour les observations par les tiers (page 2 de l’annexe 2 du document PCT/WG/3/6), notamment en ce qui concerne ‘le caractère suffisant de la divulgation’, pour examen lors de la prochaine session. …”

1. Le Bureau international a fait le point sur les délibérations relatives à l’étude extérieure et aux documents connexes par le CDIP à chaque session du groupe de travail qui s’est tenue de 2013 à 2017. L’état d’avancement de la mise en œuvre de la recommandation n° 211*bis* et les délibérations du CDIP sont également examinés aux paragraphes 134 à 136 de l’État des lieux actualisé de la mise en œuvre des recommandations de la feuille de route du PCT, annexé au document intitulé “Poursuite du développement du système du PCT”, pour examen à la présente session du groupe de travail (voir l’annexe II du document PCT/WG/11/5).
2. À la dix‑huitième session du CDIP, tenue en octobre‑novembre 2016, le CDIP a décidé de clore l’examen du sous‑élément du point de l’ordre du jour portant sur les délibérations relatives à l’Étude extérieure et d’ouvrir un nouveau sous‑élément au titre de ce point de l’ordre du jour pour les six sessions à venir, portant sur “L’assistance technique fournie par l’OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement”, en se concentrant sur une proposition révisée en six points figurant à l’appendice I du résumé présenté par le président de la dix‑septième session du CDIP. Pour des raisons pratiques, cette proposition est reproduite à l’annexe III du présent document. À l’issue de cette période, le CDIP examinera la mise en œuvre finale de cette proposition, ainsi que les documents connexes sur l’assistance technique, notamment l’Étude extérieure.
3. Le sous‑élément du point de l’ordre du jour portant sur “L’assistance technique fournie par l’OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement” a commencé à être examiné à la dix‑neuvième session du CDIP en mai 2017. Au titre de ce point, le CDIP a examiné les documents ci‑après :
	1. Améliorations possibles de la page Web de l’OMPI relative à l’assistance technique (document CDIP/19/10);
	2. Rapport de la table ronde sur l’assistance technique et le renforcement des capacités : partage de données d’expérience, outils et méthodes (document CDIP/20/3);
	3. Rapport sur la base de données relative à la liste des consultants de l’OMPI (document CDIP/20/6);
	4. Compilation des pratiques, méthodes et outils de l’OMPI actuels concernant la fourniture d’une assistance technique (document CDIP/21/4);
	5. Pratiques suivies par l’OMPI pour la sélection des consultants chargés de l’assistance technique (document CDIP/21/9);
	6. Faisabilité de la création d’un forum sur le Web consacré à l’assistance technique (document CDIP/22/3);
	7. Évaluation des outils et méthodes en vigueur de l’OMPI pour mesurer l’incidence, l’efficacité et le bon fonctionnement de ses activités d’assistance technique (document CDIP/22/10);
	8. Coordination interne, collaboration avec les Nations Unies et coopération avec les offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle (document CDIP/22/11); et
	9. Prototype de forum de discussion consacré à l’assistance technique (document CDIP/23/9).

Une politique de l’OMPI relative aux examens externes par des pairs a également été présentée par l’économiste en chef à la dix‑neuvième session du CDIP. Des États membres ont présenté des exposés sur leur expérience, leurs pratiques et leurs outils en matière d’assistance technique, qu’ils en soient les prestataires ou les bénéficiaires, dans le cadre d’un dialogue interactif sur l’assistance technique organisé dans le cadre de la vingt‑deuxième session du CDIP en novembre 2018. En outre, à la vingt‑troisième session du CDIP tenue du 20 au 24 mai 2019, le Secrétariat a présenté un exposé sur la liste des consultants à la suite de son intégration dans le système de planification des ressources (ERP) de l’OMPI.

1. La mise à jour sur les délibérations relatives à l’assistance technique fournie par l’OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement, présentée à la dixième session du groupe de travail, comprenait une recommandation selon laquelle, afin d’éviter les chevauchements d’activités, le groupe de travail pouvait attendre les résultats des délibérations sur la proposition figurant à l’appendice I du résumé présenté par le président de la dix‑septième session du CDIP et sa mise en œuvre finale ainsi que des documents connexes sur l’assistance technique, notamment l’Étude extérieure, avant d’examiner les suites à donner aux parties de la recommandation n° 211*bis* de la feuille de route du PCT relatives à l’assistance technique (voir le paragraphe 13 du document PCT/WG/10/19). À cet égard, le Secrétariat a précisé que les délibérations au sein du CDIP étaient complémentaires des rapports sur l’assistance technique relevant du PCT présentés au groupe de travail, qui continueraient de fait l’objet d’un point ordinaire de l’ordre du jour, ainsi qu’en est convenu le groupe de travail en 2012. Toute recommandation relative à la mise en œuvre de l’assistance technique que le CDIP formulerait à l’avenir qui comprendrait un élément relatif au PCT serait renvoyée au groupe de travail pour examen (voir le paragraphe 126 du rapport sur la dixième session, document PCT/WG/10/25).
2. *Le groupe de travail est invité à prendre note du contenu du présent document.*

[Les annexes suivent]

## Activités d’assistance technique ayant une incidence directe sur l’utilisation du PCT

## *(menées en 2018)*

La présente annexe contient une liste exhaustive des activités d’assistance technique ayant une incidence directe sur l’utilisation du PCT par les pays en développement, conduites en 2018, classées comme suit en fonction du contenu de l’activité d’assistance technique menée :

* 1. *Informations générales relatives aux brevets (lettre “A” sur les tableaux).* Une activité impliquant la fourniture d’informations sur la protection par brevet et le système international des brevets en général recouvre des événements tels que des exposés sur les aspects du système de brevets qui ne concernent pas exclusivement le PCT. Il peut s’agir d’exposés introductifs sur le système des brevets, par exemple les modalités de dépôt d’une demande de brevet, les principales conditions juridiques de brevetabilité d’une invention, les avantages de la protection par brevet et les solutions possibles telles que les modèles d’utilité et la protection de renseignements commerciaux confidentiels par le secret commercial. Parmi d’autres sujets abordés figurent les systèmes nationaux et régionaux de brevets, l’importance et le rôle de l’information en matière de brevets, y compris les initiatives prises pour faciliter l’accès aux informations techniques, ainsi que des sujets plus détaillés tels que la rédaction des demandes de brevet. S’agissant de certains événements, des renseignements concernant la protection stratégique des inventions et le rôle des brevets dans le transfert de technologie sont donnés par des intervenants d’autres organisations qui peuvent donner un aperçu de problèmes locaux intéressant les destinataires.
	2. *Informations détaillées relatives aux brevets (lettre “B” sur les tableaux).* Des séminaires approfondis sur le PCT permettent d’aborder celui‑ci de manière exhaustive. S’agissant des exigences de forme et du traitement par l’office récepteur, les sujets traités sont notamment les éléments requis dans une demande de brevet international, les différents modes de dépôt existants, les taxes à acquitter au cours du processus de demande, l’établissement de revendications de priorité, la correction d’irrégularités, la rectification d’erreurs évidentes, l’inscription de changements et les retraits. Le rôle et les fonctions du Bureau international et des administrations chargées de la recherche internationale et des administrations chargées de l’examen préliminaire international sont également des thèmes essentiels abordés au cours d’un séminaire sur le PCT. Sont traités : la publication internationale de la demande, la rédaction du rapport de recherche internationale et du rapport préliminaire international sur la brevetabilité, et, en option, la recherche internationale supplémentaire, les modifications effectuées en vertu de l’article 19 et la procédure d’examen préliminaire international selon le chapitre II du traité. Les séminaires sur le PCT abordent également l’ouverture de la phase nationale, en indiquant les actes accomplis par le Bureau international et ceux que le déposant doit accomplir et en précisant les obligations nationales particulières telles que les traductions et les documents de priorité. En outre, figurent souvent au programme des séminaires PCT une description des services accessibles au moyen du système ePCT, la base de données PATENTSCOPE et des références à des sources d’information complémentaires sur le site Web de l’OMPI.
	3. *Activités de formation au PCT à l’intention des fonctionnaires d’offices de propriété intellectuelle (lettre “C” sur les tableaux).* L’assistance apportée à des fonctionnaires d’offices œuvrant dans le domaine du PCT porte sur des parties du PCT relatives aux offices récepteurs, qu’ils agissent en qualité d’office récepteur, d’administration chargée de la recherche internationale, d’administration chargée de l’examen préliminaire. Ainsi, l’assistance apportée aux offices agissant en qualité à la fois d’office récepteur et d’office désigné traitera du traitement des demandes avant la transmission au Bureau international et au moment de l’ouverture de la phase nationale. S’agissant de la phase nationale du traitement selon le PCT, les activités portent également sur le renforcement des capacités en matière d’examen des demandes entrées dans la phase nationale. Cette assistance donne également aux offices l’occasion de poser des questions précises au Bureau international.
	4. *Assistance relative aux technologies de l’information et de la communication (lettre “D” sur les tableaux).* L’activité relative à la mise en place de l’infrastructure des techniques de l’information et de la communication (TIC) et à l’assistance technique en vue de leur utilisation couvre la mise en place d’outils et services informatiques PCT et la formation du personnel en la matière. Il s’agit notamment du service d’échange de données informatisées du PCT (PCTEDI) et du système ePCT. Des démonstrations des systèmes et des séances pratiques d’assistance, permettant aux utilisateurs de se familiariser avec ces outils et d’en tirer parti, font partie intégrante de cette assistance.
	5. *Assistance aux pays envisageant d’adhérer au PCT (lettre “E” sur les tableaux).* Le Bureau international fournit une assistance spéciale aux pays envisageant d’adhérer au PCT et aux nouveaux États contractants. Cette assistance consiste notamment à fournir des informations aux pays intéressés par l’adhésion au PCT et à leur dispenser des conseils sur les modifications à apporter à leur législation nationale avant leur adhésion. Le Bureau international propose aussi un programme de formation post‑adhésion à un nouvel État contractant. À cet effet, le Bureau international se rend dans le pays pour faire mieux connaître et expliquer le PCT et le système de brevets aux juristes, aux établissements de recherche et aux entreprises, et pour aider l’office national à mettre en œuvre le PCT et commencer à œuvrer en tant qu’office récepteur. Une autre partie du programme post‑adhésion consiste à dispenser aux fonctionnaires des nouveaux États contractants une formation pratique au siège de l’OMPI, à Genève.
	6. *Assistance aux administrations internationales (lettre “F” sur les tableaux).* Enfin, le Bureau international fournit une assistance technique aux États œuvrant en qualité d’administration chargée de la recherche internationale et de l’examen préliminaire international. Il se rend à cet effet dans un office qui envisage de se porter candidat aux fonctions d’administration internationale, afin d’expliquer la procédure de désignation et les conditions requises et d’indiquer les domaines dans lesquels de travaux techniques complémentaires pourraient être entrepris avant de présenter une candidature officielle. Après la désignation, une assistance technique peut être dispensée pour former les fonctionnaires avant leur prise de fonctions.

\* désigne un pays ou office qui contribue à fournir une assistance technique, avec le Bureau international, lors d’une manifestation donnée

| **DATE** | **FINANCEMENT** | **ÉVÉNEMENT** | **CONTENU** | **DESCRIPTION DE L’ÉVÉNEMENT** | **COORGANISATEUR(S)** | **PAYS** | **PROVENANCE DES PARTICIPANTS** | **CATÉGORIE DE PARTICIPANT** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2018‑1 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | AC | Atelier de formation sur l’examen des brevets et l’utilisation de produits provenant d’autres phases nationales | OEB | Arabie saoudite (SA)  | Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG)Oman (OM)OEB (EP)\* | Office  | 21 |
| 2018‑1 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire consacré aux services et initiatives de l’OMPI |  | Pologne (PL) | Pologne (PL) | Office + utilisateurs | 400 |
| 2018‑2 | Budget ordinaire | Autre | B | Table ronde avec des conseils en brevets et des représentants d’entreprises ukrainiennes |  | Ukraine (UA) | Ukraine (UA) | Utilisateurs | 50 |
| 2018‑2 | Budget ordinaire | Autre | BC | Table ronde avec des examinateurs de brevets, des conseils en brevets et d’autres spécialistes de la propriété intellectuelle |  | Bélarus (BY) | Bélarus (BY) | Office + utilisateurs | 30 |
| 2018‑2 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCD | Atelier national sur le PCT | Centre de la propriété intellectuelle, Organisation nationale d’enregistrement des actes et des propriétés | Iran (République islamique d’) (IR) | Iran (République islamique d’) (IR) | Office + utilisateurs | 200 |
| 2018‑2 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire itinérant sur le PCT  |  | Panama (PA) | Panama (PA) | Office + Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 60 |
| 2018‑3 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCD | Atelier national sur le PCT | Conseil de la rechercheMinistère de l’éducation Département de la propriété intellectuelle, Ministère du commerce et de l’industrie | Oman (OM) | Oman (OM) | Office + Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 90 |
| 2018‑3 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BD | Séminaire national itinérant sur le PCT  | IP IndiaFICCI (India)ASSOCHAM (India) | Inde (IN) | Inde (IN) | Office + utilisateurs | 300 |
| 2018‑3 | Fonds fiduciaire/JP | Atelier et séminaire PCT | BC | Atelier de formation sur l’examen des brevets et l’utilisation de produits provenant d’autres phases nationales | JPO | Maroc (MA) | Maroc (MA) | Office | 5 |
| 2018‑3 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire consacré aux services et initiatives de l’OMPI | SIPO | Slovénie (SI) | Slovénie (SI) | Office + utilisateurs | 50 |
| 2018‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Atelier national sur le PCT | INAPI | Algérie (DZ) | Algérie (DZ) | Office + utilisateurs | 600 |
| 2018‑4 | Autre | Atelier et séminaire PCT | AF | Formation à l’intention de deux examinateurs de brevets de l’Office philippin de la propriété intellectuelle – recherche de séquences de gènes | Institut fédéral de la propriété intellectuelle de la Suisse | Suisse (CH) | Philippines (PH)Suisse (CH)\* | Office |  2 |
| 2018‑4 | Fonds fiduciaire/AU | Atelier et séminaire PCT | AC | Atelier relatif à l’examen des brevets quant au fond durant la phase nationale |  | Papouasie‑Nouvelle‑Guinée (PG) | Papouasie‑Nouvelle‑Guinée (PG) | Office | 34 |
| 2018‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire national consacré aux conseils, juges et magistrats en matière de propriété intellectuelle/Séminaire sur l’innovation | ARIPOInstitut de la propriété industrielle du Mozambique | Mozambique (MZ) | Mozambique (MZ)Kenya (KE)\* | Office + utilisateurs |  45 |
| 2018‑4 | Budget ordinaire | Autre | E | Visite promotionnelle et Séminaire sur le PCT |   | Argentine (AR) | Argentine (AR) | Office + utilisateurs | 180  |
| 2018‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | E | Visite d’étude à l’OMPI – Ateliers PCT |   | Suisse (CH) | Cambodge (KH) | Office + utilisateurs |  2 |
| 2018‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Formation de niveau avancé à l’échelle nationale, à l’intention des conseils en brevets et des conseils en marques, concernant le PCT et les systèmes de Madrid et de La Haye |   | Lituanie (LT)Estonie (EE) | Lituanie (LT)Estonie (EE) | Office + utilisateurs | 50 |
| 2018‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | CD | Atelier régional sur le PCT à l’intention des examinateurs de brevets | INDECOPI | Pérou (PE) | Brésil (BR)Chili (CL)Colombie (CO)Cuba (CU)République dominicaine (DO)Mexique (MX)Pérou (PE) | Office | 23  |
| 2015‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | ABC | Atelier sur l’examen durant la phase nationale du PCT et l’utilisation des produits durant cette phase |  | Thaïlande (TH) | Thaïlande (TH) | Office | 20 |
| 2015‑5 | Budget ordinaire | Atelier | C | Formation en cours d’emploi à l’intention des examinateurs de brevets | DIP Thaïlande | Thaïlande (TH) | République démocratique populaire lao (LA) | Office | 3 |
| 2015‑5 | Budget ordinaire | Atelier | AE | Formation en cours d’emploi à l’intention des examinateurs de brevets | IPOPHL | Philippines (PH) | Bhoutan (BT) | Office | 2 |
| 2018‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaires itinérants de l’OMPI sur le système du PCT à l’intention des pays des Caraïbes |   | Trinité‑et‑Tobago (TT)Barbade (BB)Belize (BZ) | Trinité‑et‑Tobago (TT)Barbade (BB)Belize (BZ)Chili (CL)\* | Office + utilisateurs | 65  |
| 2018‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire sous régional sur le PCT à l’intention des pays lusophones d’Afrique | INPI Brésil | Brésil (BR) | Angola (AO)Brésil (BR)Cabo Verde (CV)Guinée‑Bissau (GW)Mozambique (MZ)Sao Tomé‑et‑Principe (ST) | Office + utilisateurs |  8 |
| 2018‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | CE | Atelier régional sur le système du PCT | Bureau de l’OMPI à SingapourIPOS | Singapour (SG) | Bhoutan (BT)Brunéi Darussalam (BN)Chine (CN)Indonésie (ID)Iran (République islamique d’) (IR)République démocratique populaire lao (LA)Malaisie (MY)Mongolie (MN)Myanmar (MM)Pakistan (PK)Papouasie‑Nouvelle‑Guinée (PG)République de Corée (KR)Singapour (SG)Sri Lanka (LK)Thaïlande (TH)Viet Nam (VN) | Office + utilisateurs |  25 |
| 2018‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | CD | Atelier national sur le PCT et formation au système du PCT à l’intention du personnel des offices de propriété intellectuelle |   | Qatar (QA) | Qatar (QA) | Office | 25  |
| 2018‑6 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BD | Séminaires sur le PCT à l’intention des universités |   | Cuba (CU) | Cuba (CU) | Office + Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs |  70 |
| 2018‑6 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire national sur les faits nouveaux concernant le système du PCT | Bureau de l’OMPI en Russie | Fédération de Russie (RU) | Fédération de Russie (RU) | Office + Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 31  |
| 2018‑6 | Fonds fiduciaire/JP | Atelier et séminaire PCT | BC | Atelier régional sur la gestion de l’examen en matière de brevets | JPOBureau de l’OMPI au Japon | Japon (JP) | Brésil (BR)Inde (IN)Indonésie (ID)Malaisie (MY)Mexique (MX)Philippines (PH)Singapour (SG)Thaïlande (TH)Viet Nam (VN) | Office | 15  |
| 2018‑6 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCD | Atelier national sur le PCT – Récentes évolutions du PCT, du système ePCT et travaux futurs |  | Thaïlande (TH) | Thaïlande (TH) | Office + utilisateurs | 86  |
| 2018‑7 | Fonds fiduciaire/AU | Atelier | AE | Atelier national à l’intention des examinateurs de brevets sur l’utilisation des produits provenant d’autres phases nationales |  | Pakistan (PK) | Pakistan (PK) | Office |  9 |
| 2018‑7 | Budget ordinaire | Atelier | C | Atelier national à l’intention des examinateurs de brevets sur l’utilisation des produits dans la phase nationale du PCT |  | Iran (République islamique d’) (IR) | Iran (République islamique d’) (IR) | Office | 20 |
| 2018‑7 | Budget ordinaire | Appui aux administrations chargées de la recherche internationale ou de l’examen préliminaire international | F | Formation sur l’examen quant au fond par une administration chargée de la recherche internationale ou de l’examen préliminaire international à l’IPOPHL |  | Philippines (PH) | Philippines (PH)Australie (AU)\* | Office |   |
| 2018‑7 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire national sur le PCT |  | El Salvador (SV) | El Salvador (SV) | Office + utilisateurs |  71 |
| 2018‑7 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaires sur le PCT de niveau avancé à Beijing et à Nanjing | Bureau de l’OMPI en ChineCNIPA | Chine (CN) | Chine (CN) | Utilisateurs | 240 |
| 2018‑8 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCD | Formation sur les procédures du PCT |  | Kenya (KE) | Kenya (KE) | Office + utilisateurs |  86 |
| 2018‑8 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire national sur le PCT | Institut national de la propriété industrielle du Chili | Chili (CL) | Chili (CL) | Office + utilisateurs |  311 |
| 2018‑9 | Budget ordinaire | Atelier | BC | Atelier relatif à l’examen des brevets quant au fond durant la phase nationale du PCT et séminaire à l’intention des agents de propriété intellectuelle |  | Cambodge (KH) | Cambodge (KH) | Office + utilisateurs | 30 |
| 2018‑9 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire national itinérant sur le PCT |   | Serbie (RS) | Serbie (RS) | Office + utilisateurs |  60 |
| 2018‑9 | Budget ordinaire | Autre | D | Formation avancée sur le système ePCT |  | Serbie (RS) | Serbie (RS) | Office | 12 |
| 2018‑9 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaires nationaux sur les faits nouveaux concernant le système du PCT | ROSPATENT | Fédération de Russie (RU) | Fédération de Russie (RU) | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 143 |
| 2018‑9 | Budget ordinaire | Atelier | BCD | Formation de niveau avancé et atelier sur le système ePCT à l’intention des déposants |  | Pérou (PE) | Pérou (PE) | Office + utilisateurs | 27 |
| 2018‑9 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire de formation de l’OMPI sur le PCT à l’intention du personnel des offices de propriété intellectuelle |  | Koweït (KW) | Koweït (KW) | Office | 13 |
| 2018‑10 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | C | Atelier sur le PCT et formation au système ePCT |   | Soudan (SD) | Soudan (SD) | Office + Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 200  |
| 2018‑10 | Budget ordinaire | Atelier | BC | Formation de niveau avancé et atelier sur le système ePCT à l’intention des déposants |  | Colombie (CO) | Colombie (CO) | Office + utilisateurs | 50 |
| 2018‑10 | Budget ordinaire | Atelier  | C | Atelier relatif à l’examen des brevets quant au fond durant la phase nationale du PCT à l’intention des examinateurs |   | Bahreïn (BH) | Bahreïn (BH) | Office |  4 |
| 2018‑10 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Voyage d’études sur le PCT à l’OMPI |  | Suisse (CH) | OAPI (OA) | Office | 2 |
| 2018‑10 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Atelier régional sur le PCT et PATENTSCOPE à l’intention des États membres de la région Amérique latine et Caraïbes | USPTO | États‑Unis d’Amérique (US) | Brésil (BR)Chili (CL)Colombie (CO)Costa Rica (CR)République dominicaine (DO)Équateur (EC)El Salvador (SV)Guatemala (GT)Honduras (HN)Mexique (MX)Nicaragua (NI)Panama (PA)Pérou (PE)  | Office |  35 |
| 2018‑11 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Voyage d’études sur le PCT à l’OMPI |  | Suisse (CH) | Kenya (KE)Malawi (MW)Mozambique (MZ)Trinité‑et‑Tobago (TT) | Office | 5 |
| 2018‑11 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Atelier sous‑régional sur le PCT à l’intention de certains pays arabes |   | Jordanie (JO) | Iraq (IQ)Jordanie (JO)Libye (LY)Arabie saoudite (SA)République arabe syrienne (SY) | Office | 60  |
| 2018‑11 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT  | BC | Atelier sur le PCT et formation au système ePCT à l’intention des membres du réseau de CATI et des utilisateurs de l’université |  | Algérie (DZ) | Algérie (DZ) | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 400 |
| 2018‑11 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Exposés et masterclass sur le PCT | Bureau de l’OMPI en Russie | Fédération de Russie (RU) | Fédération de Russie (RU) | Université/IR (institut de recherche) | 150 |
| 2018‑11 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire national sur les faits nouveaux concernant le PCT |  | Kazakhstan (KZ) | Kazakhstan (KZ) | Office + Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 70 |
| 2018‑11 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire régional pour les pays asiatiques sur le PCT | Bureau de l’OMPI en Chine | Chine (CN)CNIPA | Cambodge (KH)Chine (CN)\*Office européen des brevets (EP)\*Indonésie (IN)République démocratique populaire lao (LA)Mongolie (MN)Papouasie‑Nouvelle‑Guinée (PG)Singapour (SG)\*Sri Lanka (LK)Philippines (PH)Thaïlande (TH)États‑Unis d’Amérique (US)\*Viet Nam (VN) | Office + utilisateurs | 149 |
| 2018‑12 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | CE | Atelier et séminaire PCT |   | Djibouti (DJ) | Djibouti (DJ) | Office  | 3  |
| 2018‑12 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCD | Formation de niveau avancé sur le système ePCT à l’intention des offices et atelier à l’intention des déposants |   | Costa Rica (CR) | Costa Rica (CR) | Office + utilisateurs |  32 |
| 2018‑12 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCD | Formation avancée sur le système ePCT et exposé dans le cadre du Salon national de l’innovation |   | Algérie (DZ) | Algérie (DZ) | Office + utilisateurs |  78 |
| 2018‑12 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | C | Atelier régional sur le PCT et PATENTSCOPE à l’intention des États membres de l’ARIPO et de certains membres observateurs | ARIPO | Rwanda (RW) | Angola (AO)Botswana (BW)Gambie (GM)Ghana (GH)Kenya (KE)Lesotho (LS)Malawi (MW)Mozambique (MZ)Namibie (NA)Nigéria (NG)Afrique du Sud (ZA)Ouganda (UG)République‑Unie de Tanzanie (TZ)Zambie (ZM)Zimbabwe (ZW)Japon (JP)\* | Office + utilisateurs |  40 |

[L’annexe II suit]

## Activités d’assistance technique ayant une incidence directe sur l’utilisation du PCT

## *(menées en 2019 jusqu’à ce jour/programme de travail pour le restant de l’année 2019)*

La présente annexe contient une liste complète des activités d’assistance technique ayant une incidence directe sur l’utilisation du PCT par les pays en développement, entreprises en 2019 jusqu’à ce jour, et de celles programmées pour le restant de l’année. Ces activités sont classées en fonction de leur contenu, ainsi que le précisent les remarques en introduction de l’annexe I ci‑dessus.

| **DATE** | **FINANCEMENT** | **ÉVÉNEMENT** | **CONTENU** | **DESCRIPTION ET LIEU DE L’ÉVÉNEMENT** | **COORGANISATEUR(S)** | **PAYS** | **PROVENANCE DES PARTICIPANTS** | **CATÉGORIE DE PARTICIPANT** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2019‑2 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Atelier et séminaire nationaux |  | Soudan (SD) | Soudan (SD) | Office  | 300 |
| 2019‑2 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Atelier et séminaire nationaux |  | Oman (OM) | Oman (OM) | Office | 90 |
| 2019‑2 | Budget ordinaire | Atelier PCT | CD | Formation avancée sur le système ePCT |  | Afrique du Sud (ZA) | Afrique du Sud (ZA) | Office | 17 |
| 2018‑2 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaires nationaux sur le PCT | ONAPI | République dominicaine (DO) | République dominicaine (DO) | Utilisateurs | 105 |
| 2018‑2 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Voyage d’études sur le PCT à l’OMPI |  | Suisse (CH) | Colombie (CO)Costa Rica (CR)Cuba (CU)République dominicaine (DO)Équateur (EC) | Office | 5 |
| 2019‑3 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BCE | Séminaire national sur le PCT |  | Bhoutan (BT) | Bhoutan (BT) | Office + utilisateurs | 28 |
| 2019‑3 | Budget ordinaire | Atelier | C | Atelier sur l’examen quant au fond dans la phase nationale du PCT |  | Bahreïn (BH) | Bahreïn (BH) | Office | 4 |
| 2019‑3 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaires de niveau avancé sur le PCT à Shenzhen et Hangzhou | Bureau de l’OMPI en ChineCNIPA | Chine (CN) | Chine (CN) | Utilisateurs | 250 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire + Fonds fiduciaire/JP | Autre | BC | Formation en cours d’emploi à l’intention des examinateurs de brevets  | OMPIC  | Maroc (MA) | Djibouti (DJ) | Office  | 3 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire consacré aux services et initiatives de l’OMPI |  | Grèce (GR) | Grèce (GR) | Utilisateurs | 141 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | CDE | Formation avancée sur le système ePCT et les procédures du PCT |  | Jordanie (JO) | Jordanie (JO) | Office | 6 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Appui aux administrations chargées de la recherche internationale ou de l’examen préliminaire international | CDF | Formation au système ePCT à l’intention des administrations chargées de la recherche internationale ou de l’examen préliminaire international  |  | Philippines (PH) | Philippines (PH) | Office  | 50 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire + Fonds fiduciaire/AU | Autre | BC | Formation en cours d’emploi à l’intention des examinateurs de brevets | IP Australia | Australie (AU) | Indonésie (ID) | Office | 2 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaires itinérants sur le PCT  | DCIP | Zimbabwe (ZW) | Zimbabwe (ZW)ARIPO (AP)\* | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 60 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Atelier national sur le PCT  |  | Qatar (QA) | Qatar (QA) | Office + utilisateurs | 120 |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Atelier sous‑régional de l’OMPI relatif à l’examen des brevets durant la phase nationale du PCT | EgPO | Égypte (EG) | Égypte (EG)Iraq (IQ)Libye (LY)République arabe syrienne (SY) | Office | 30 |
| 2019‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire et formation sur le PCT |  | Namibie (NA) | Namibie (NA) | Office + utilisateurs | 40 |
| 2019‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaires PCT |  | Viet Nam (VN) | Viet Nam (VN) | Office + utilisateurs | 40 |
| 2019‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | AB | Séminaire national sur le PCT |  | Nigéria (NG) | Nigéria (NG) | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs | 30 |
| 2019‑5 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Atelier national sur le PCT |  Bureau de l’OMPI en Russie | Fédération de Russie (RU) | Fédération de Russie (RU) | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs |  50 |
| 2019‑6 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire national sur le PCT |  | Pérou (PE) | Pérou (PE) | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs |  |
| 2019‑6 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire national sur le PCT |  | Chili (CL) | Chili (CL) | Université/IR (institut de recherche) + utilisateurs |  |
| 2019‑6 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BD | Séminaires nationaux itinérants sur le PCT |  | Inde (IN) | Inde (IN) | Office + utilisateurs |  |
| 2019‑4 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire PCT |  | Saint‑Kitts‑et‑Nevis (KN) | Saint‑Kitts‑et‑Nevis (KN) | Utilisateurs |  |
| 2019‑7 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire régional sur le PCT à l’intention des pays lusophones d’Afrique |  Institut angolais de la propriété industrielle | Angola (AO) |  | Office |   |
| 2019‑7 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | CE | Atelier sur l’examen quant au fond dans la phase nationale du PCT |   | Éthiopie (ET) | Bahreïn (BH)Éthiopie (ET) | Office |   |
| 2019‑8 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | BC | Séminaire PCT |  | Mozambique (MZ) | Mozambique (MZ) | Office |  |
| 2019‑9 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | B | Séminaire régional sur le PCT |   | Botswana (BW) | Botswana (BW) | Office |  |
| 2019‑9 | Budget ordinaire | Atelier et séminaire PCT | C | Atelier relatif à l’examen des brevets quant au fond durant la phase nationale du PCT |  | Fédération de Russie (RU) | Fédération de Russie (RU) | Office |  |

[L’annexe III suit]

## Comité du développement et de la propriété intellectuelle

## Dix‑septième sessionGenève, 11 – 15 avril 2016

## Appendice I du résumé présenté par le président

1. Le Secrétariat de l’OMPI fera l’inventaire de ses pratiques, outils et méthodes en vigueur destinés à fournir une assistance technique.

En outre, l’Organisation devrait régulièrement permettre aux États membres d’échanger leurs données d’expérience, outils et méthodologies concernant l’assistance technique et le renforcement des capacités, notamment :

a. Un séminaire d’une journée devrait être organisé en marge de la dix‑neuvième session du CDIP, et

b. L’OMPI devrait mettre en place un forum sur le Web pour l’échange d’idées, de pratiques et de données d’expérience. La meilleure façon de mettre en place ce forum serait sans doute de l’intégrer aux plateformes Web existantes déjà créées par l’OMPI.

1. Le Secrétariat de l’OMPI devrait continuer d’améliorer la coordination interne au sein de l’Organisation, la collaboration avec les institutions et les programmes des Nations Unies et d’autres organisations internationales pertinentes, ainsi que la coopération avec les offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle sur les questions liées à la coopération axée sur l’assistance technique, le renforcement des capacités et le développement. Le Secrétariat sélectionnera de nouvelles propositions à cet effet et en rendra compte au CDIP.
2. Le Secrétariat de l’OMPI devrait évaluer les outils et méthodes de travail existants destinés à mesurer l’incidence, l’efficacité et l’efficience des activités d’assistance technique à divers niveaux, et, ce faisant, s’efforcer de déterminer dans quels domaines des améliorations sont possibles. Les enseignements tirés de cette expérience devraient être utilisés pour l’élaboration des futures activités d’assistance technique et au suivi de ces activités et à remédier aux éventuelles lacunes. L’OMPI devrait suivre et évaluer les résultats à plus long terme de ses activités d’assistance technique, notamment celles qui visent à améliorer les capacités institutionnelles des bénéficiaires.

Afin de fournir une assistance technique de qualité, l’OMPI devrait envisager de suivre une procédure établie d’examen collégial équilibré pour les études demandées par l’Organisation qui sont utilisées aux fins de l’assistance technique.

1. Le Secrétariat devrait présenter un document faisant état des pratiques en vigueur à l’OMPI sur le plan de la sélection des consultants recrutés dans le cadre de l’assistance technique. Cette mesure serait prise à des fins d’information.
2. Le Secrétariat devrait régulièrement mettre à jour et, si possible, renouveler la liste des experts et des consultants dans le domaine de l’assistance technique, qui est accessible en ligne.
3. Le Secrétariat devrait réfléchir aux améliorations qu’il est possible d’apporter à la section de la page Web de l’OMPI dédiée à la communication des activités de l’OMPI relatives à l’assistance technique, et faire rapport à ce sujet.

[Fin de l’annexe III et du document]